

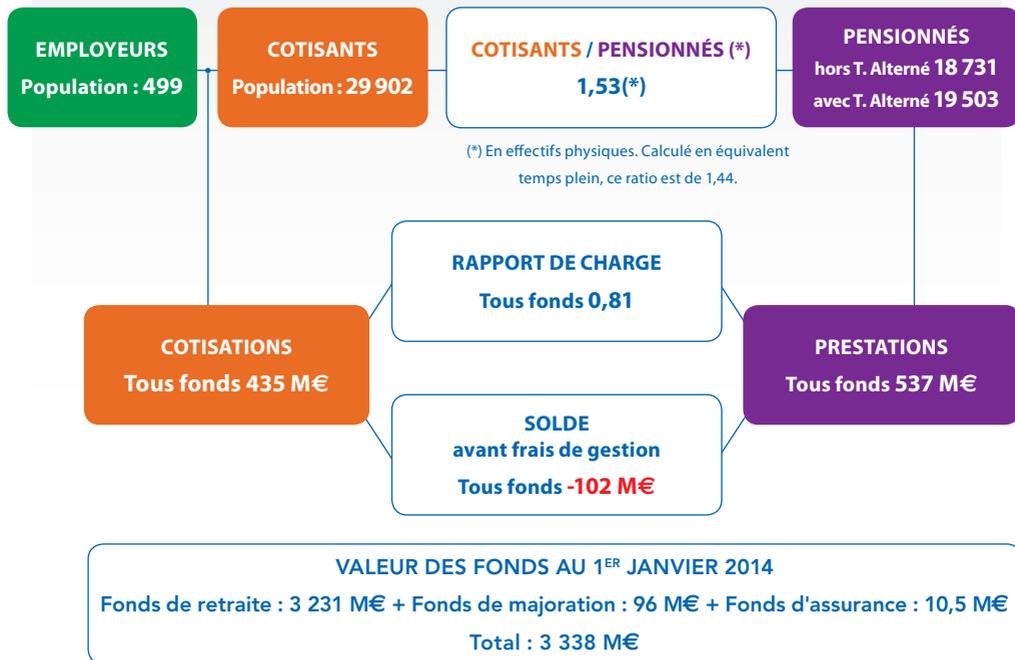
RAPPORT D'ACTIVITÉ SYNTHÉTIQUE



CAISSE DE RETRAITE DU PERSONNEL NAVIGANT PROFESSIONNEL DE L'AÉRONAUTIQUE CIVILE



Le régime CRPN en 2013



Sommaire

LES CHIFFRES CLÉS DE LA CRPN.....	2-3
CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	4-5
CONSEIL DE DIRECTION ET ORGANIGRAMME	6
RAPPORT DE GESTION	7
→ Régime	7
→ Allocation stratégique.....	9
→ Répartition des réserves	9
→ Réserves mobilières	10
→ Réserves immobilières.....	10

ÉTATS FINANCIERS SYNTHÉTIQUES.....	11
STATISTIQUES	12-24
→ Les chiffres clés du régime	12
→ Les cotisants	13
→ Les liquidations de pension.....	15
→ Les pensionnés	18
→ La prévoyance.....	20
→ Les employeurs.....	21
→ L'évolution des Équilibres	22
EN BREF	25-26
LOC INTER IMMOBILIER	27

Éléments CRPN pour 2014

PARAMÈTRES

Taux de cotisations et plafonds de salaires soumis à cotisations CRPN

Fonds de retraite.....**21,94 %**

Fonds d'assurance.....**0,10 %**

Les cotisations de ces 2 fonds sont appelées

jusqu'à 8 PSS.....**300 384 € / an**

Fonds de majoration.....**0,68 %**

Les cotisations de ce fonds sont appelées

jusqu'à 1 PSS.....**37 548 € / an**

PRESTATIONS

Majoration de base maximum annuelle

pour une liquidation en 2014

7 509 €

Bonification maximum annuelle

pour une liquidation en 2014

1 126 €

L'Indice de Variation des Salaires Corrigé (IVSC) sert à calculer les droits théoriques jusqu'à leur liquidation. Cet indice progresse depuis le 01/01/2013 en parallèle et au même rythme que l'Indice de Variation des Pensions (IVP).

Au 01/01/2014, ils augmentent de 0,618 % par rapport aux indices de 2013.

Plafond mensuel Sécurité sociale

3 129 €

Assurance décès comprise

entre **112 344 €**

et **450 576 €**

majorée, par enfant à charge, de

37 548 €

PRÉSIDENCE

Présidente : Michèle PAIRAULT-MEYZER

Vice Président : Jean-Michel MOUTET

Commissaire du Gouvernement représentant le Ministre chargé de la sécurité sociale

le Directeur de la sécurité sociale ou son représentant

Représentant du Ministre chargé de l'aviation civile

Directeur du travail, Chef de la mission du droit du travail et des affaires sociales à la DGAC : **Gérard RUCAY**

ADMINISTRATEURS REPRÉSENTANT LES EMPLOYEURS NOMMÉS PAR ARRÊTÉ

(par ordre alphabétique par représentation)

TITULAIRES

SUPLÉANTS

Représentant les organisations professionnelles des employeurs du transport et du travail aérien

Jean-Pierre BES

Secrétaire général
SCARA

Michel CARUEL

Directeur du contrôle interne et audit interne
Sté AIR FRANCE

Pierre MIE

Directeur des affaires sociales
Sté AIR FRANCE

Michèle PAIRAULT-MEYZER

Directeur honoraire
Sté AIR FRANCE

Olivier PRÉVOST

Responsable des filiales et participations
Sté AIR FRANCE

Martine SELEZNEFF

Directeur Général
Sté REGIONAL

François SOUTHAREWSKY

Directeur des ressources humaines de la direction générale des opérations aériennes et de la direction générale du service en vol - Sté AIR FRANCE

Guy TARDIEU

Délégué général
FNAM et CSTA

Christophe HARDIN

Conseiller PN
SCARA

Olivier HERBEMONT

Directeur des affaires immobilières
Sté AIR FRANCE

Françoise MATAILLET

Directrice des affaires sociales
FNAM

Frédérique LACOMBE

Trésorière
Sté AIR FRANCE

Pierre BOSSE

Représentant la FNAM

Christophe BOIRON

Directeur des Ressources Humaines
Cie CORSAIR

Bertrand d'YVOIRE

Directeur Compagnie aérienne
Sté DASSAULT FALCON SERVICE

Représentant les organismes représentatifs de l'industrie aéronautique

Richard MONNOYER

Représentant le
GIFAS

Hélène TINLOT

Chef du département administration générale
Sté EUROCOPTER

Représentant les ministères employeurs de personnel navigant professionnel

Jean-Luc FOURDRINIER

Sous-directeur de la surveillance et de la réglementation aéronautique
MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Brennusia GIUDICELLI

Directrice des ressources humaines CCP SO
Site Méditerranée
MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

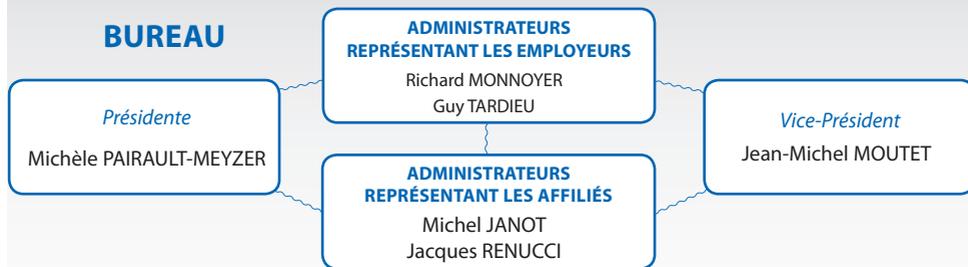
Alain GOUTEL

Représentant la
DGAC

Véronique MARTIN

Adjointe au sous-directeur des personnels
DGAC

BUREAU



ADMINISTRATEURS REPRÉSENTANT LES AFFILIÉS ÉLUS

(par ordre alphabétique du titulaire dans le collège)

TITULAIRES

SUPPLÉANTS

Collège des Essais et Réceptions

Pascal VERNEAU Mécanicien navigant d'essais – Sté AIRBUS SAS	Christophe PRIBILSKI Expérimentateur navigant d'essais – CEV
--	--

Collège des Pilotes et Autres Navigants techniques du transport aérien

Stéphane GAULTIER Commandant de bord – Sté BRIT AIR	Guillaume SCHMID Pilote – Sté AIR FRANCE
Pascal GUÉRIN Commandant de bord – Sté AIR FRANCE	Yves DESHAYES Commandant de bord – Sté AIR FRANCE
Michel JANOT Pilote – Sté AIR FRANCE	Laurent WEISER Commandant de bord – Sté AIR FRANCE

Collège du Personnel navigant commercial du transport aérien

Franck GRELIN Chef de cabine principal – Sté AIR FRANCE	Pierre-Yves GOARANT Chef de cabine – Sté BRIT AIR
Jacques RENUCCI Chef de cabine – Sté AIR FRANCE	Jean-Luc PINET Steward – Sté AIGLE AZUR
Antoine SANTERO Chef de cabine – Sté AIR FRANCE	Laurent NICOLAS Instructeur PNC – Sté EASYJET

Collège du Travail Aérien

François TAVERON Commandant de bord – SÉCURITE CIVILE AVION	Sylvain DALLANT Commandant de bord – SÉCURITE CIVILE HÉLICOPTÈRE
---	--

Collège des Retraités

Jean-Michel MOUTET Ex-Commandant de bord – Sté AIR FRANCE	André RETORNAZ Ex-Officier Mécanicien Navigant – Sté AIR FRANCE
Jean SERRAT Ex-Commandant de bord – Sté CORSAIR	Pierre-Yves DEBROISE Ex-Pilote d'essais expérimental – CEV
Patrick TAMBURINI Ex-Chef de cabine principal – Sté AIR FRANCE	Jean-Luc PAILLET Ex-Chef de cabine principal – Sté AIR FRANCE

Étienne STOFER, Directeur
Jean-Philippe PAUTOU, Directeur adjoint

Sylvie BESSON, Chef du Service Affiliés & Réglementation
Patricia FOREST, Responsable du Service Financier
Christine GENLOT, Secrétaire général
Roselyne GIRARD-KROMAS, Chef du Service Employeurs & Action sociale
Christophe OLLIVIER, Responsable des Systèmes d'Information
Bruno PAGÈS, Responsable du Service Immobilier

DIRECTEUR

Étienne STOFER

SECRÉTARIAT DES INSTANCES

Anne SAUREL

SECRÉTARIAT DE DIRECTION

Virginie HUBLET
Élisa SALA

DIRECTEUR ADJOINT

Jean-Philippe PAUTOU

Contrôle de Gestion : Pierre SCHURDEVIN
Organisation : Benoît CSAKVARY
Ressources Humaines : Valérie OUCIF

EMPLOYEURS & ACTION SOCIALE

Roselyne GIRARD-KROMAS
Valérie LE SCOUR

GESTION DU RÉGIME

AFFILIÉS & RÉGLEMENTATION

Sylvie BESSON
Sylvie CAMBUS
Muriel REBAUDO-TRAVERS

FINANCIER

Patricia FOREST

GESTION DES RÉSERVES

IMMOBILIER

Bruno PAGÈS

ÉTUDES, RISQUES & CONTRÔLE INTERNE

Solveig FABRE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Christine GENLOT

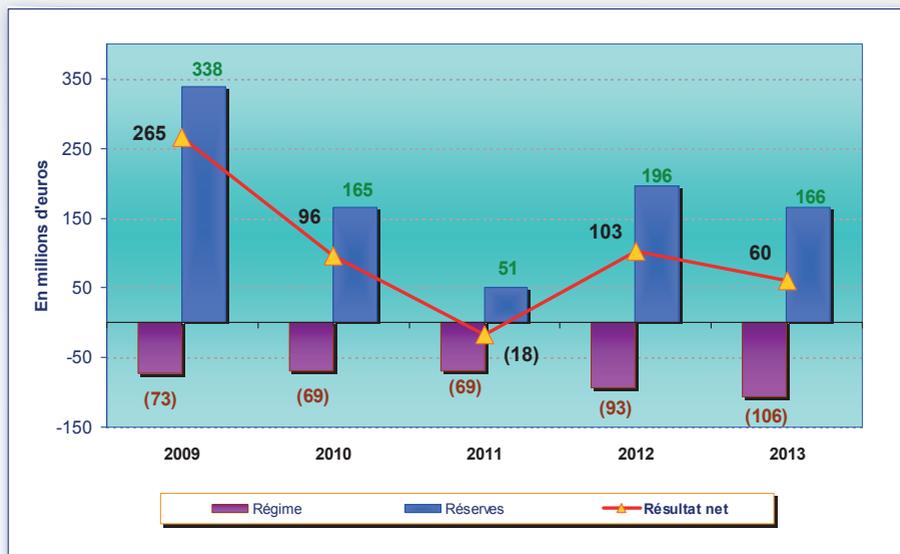
Comptabilité : Eddy WAGNER
Juridique : Mènza SAHEB - Contx
Serv. généraux : Anne SAUREL

SYSTÈMES D'INFORMATION

Christophe OLLIVIER

FAITS MARQUANTS ET ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2013

Evolution du résultat net sur 5 ans



Le résultat net total s'élève à **60 M€** en 2013.

RÉGIME

Le déficit du régime s'est encore accentué en 2013 (106 M€ contre 93,2 M€ en 2012) :

- ✚ les prestations ont progressé de 2,8% au total, soit 1,3 % sous l'effet de l'indexation des pensions (contre 2,4% en 2012) et 1,5% en volume (contre 1,7%);
- ✚ les cotisations progressent de moins de 0,5% en raison d'une hausse du taux d'appel du taux de cotisations du Fonds de retraite (102% en 2013 contre 101% en 2012), alors que la masse salariale soumise à cotisations baisse de 0,5%.

Le rapport de charge simple (sur les 3 fonds) continue sa baisse en passant de 0,829 en 2012 à 0,811 en 2013.

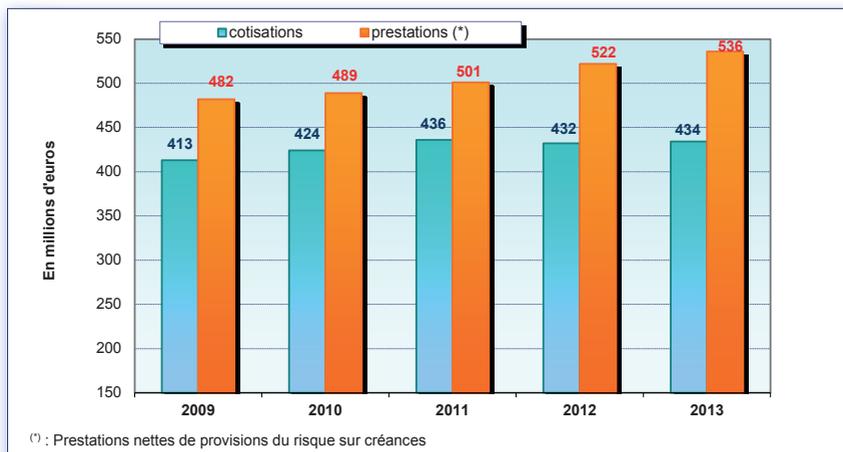
Sur le plan des entreprises, aucun nouveau dépôt de bilan significatif n'est à déplorer en 2013.

La défense du champ d'application s'est traduite par des avancées significatives sur le plan judiciaire (RYANAIR en première instance et VUELING en cassation). Ces arrêts favorables à la CRPN ne sont toutefois qu'une étape dans des procédures au long cours.

Compte de résultat (tous fonds) du régime

En milliers d'euros	2013	2012	Variations	
			en valeur	en %
FONDS DE RETRAITE	(98 876)	(85 117)	(13 759)	16,2%
Cotisations	425 738	423 590	2 148	0,5%
Variation du risque s/ créances	(395)	(302)	(93)	30,8%
Prestations	(520 348)	(504 995)	(15 353)	3,0%
Coûts de fonctionnement	(3 870)	(3 410)	(461)	13,5%
FONDS MAJORATION	(7 844)	(7 512)	(332)	4,4%
Cotisations	6 400	6 405	(4)	-0,1%
Variation du risque s/ créances	16	(9)	26	NS
Prestations	(14 155)	(13 814)	(341)	2,5%
Coûts de fonctionnement	(105)	(93)	(12)	12,9%
FONDS D'ASSURANCE	186	(756)	942	NS
Cotisations	1 938	2 003	(65)	-3,2%
Variation du risque s/ créances	(2)	(1)	(1)	11,3%
Prestations	(1 737)	(2 739)	1 002	-36,6%
Coûts de fonctionnement	(13)	(19)	6	-30,1%
FONDS SOCIAL	429	149	280	NS
Cotisations et produits	847	715	132	18,5%
Prestations	(418)	(566)	148	-26,1%
ENSEMBLE DES 4 FONDS	(102 115)	(89 714)	(12 401)	13,8%
Cotisations et dotation au Fonds Social	434 924	432 712	2 211	0,5%
Variation du risque s/ créances	(381)	(313)	(67)	21,5%
Prestations totales	(536 658)	(522 113)	(14 545)	2,8%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	6	18	(12)	NS
RESULTAT DU REGIME	(106 098)	(93 217)	(12 880)	13,8%

Évolution des cotisations et des prestations sur 5 ans (tous fonds)



ALLOCATION STRATÉGIQUE

L'allocation stratégique d'actifs validée par le Conseil d'administration est restée identique sur l'exercice 2013 : 20 % d'immobilier, 30 % d'actions, 5 % de gestion diversifiée et capital investissement, 40 % d'obligations et 5 % de monétaire.

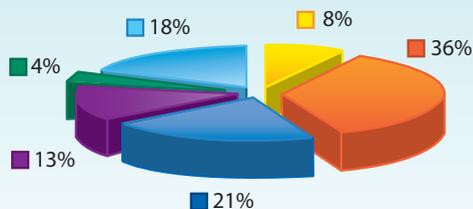
RÉPARTITION DES RÉSERVES

L'allocation tactique est restée assez proche de l'allocation stratégique de moyen terme, avec une surpondération des actions ainsi que du monétaire, et une sous-pondération des obligations et de la gestion diversifiée.

La part de l'**immobilier** dans l'allocation globale est passée de 19,7% à 17,9% en fin d'exercice, en raison de cessions intervenues au cours de l'année et d'une estimation prudente du patrimoine immobilier au 31 décembre 2013.

Répartition des réserves au 31/12/2013

Réserves globales



Patrimoine immobilier (en valeur vénale)



RÉSERVES MOBILIÈRES

Au 31 décembre 2013, le portefeuille de valeurs mobilières atteint 3 596 M€ en valeur de marché, en hausse de 214 M€ par rapport au 31 décembre 2012.

Cette hausse est la résultante :

- ✚ de la performance du portefeuille (résultat comptable + hausse des plus-values latentes) et du cash-flow net dégagé par le patrimoine immobilier, à hauteur d'un total de 320 M€,
- ✚ et du prélèvement pour financer le déficit technique du régime pour - 106 M€.

Sur l'exercice 2013, dans des marchés financiers qui ont finalement clôturé en forte hausse, la performance globale du portefeuille s'est élevée à 8,70 % pour un indice de référence en hausse de 7,86 %.

Le résultat comptable s'établit comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	2013	2012	Variations	
			en valeur	en %
Résultat sur filiales & participations	11 047	12 599	(1 552)	-12,3%
Résultat du portefeuille	140 552	165 061	(24 509)	-14,8%
Impôt sur les sociétés	(1 581)	(1 350)	(232)	17,2%
RÉSULTAT NET DES RÉSERVES MOBILIÈRES	150 018	176 310	(26 292)	-14,9%

RÉSERVES IMMOBILIÈRES

La valeur de marché du patrimoine immobilier de la CRPN à fin 2013, en y incluant le patrimoine des SCI filiales, s'élève à 785,5 M€ fin 2013 contre 818,3 M€ fin 2012. Cette variation, sur l'ensemble du patrimoine, s'explique par une baisse des valeurs vénales de 17,2 M€ et par la vente d'immeubles pour un montant de 15,6 M€.

Les principaux postes du compte de résultat du patrimoine direct CRPN sont retracés dans le tableau ci-dessous.

Au cours de l'exercice 2013, l'activité immobilière a réalisé un résultat positif à hauteur de 16,1 M€, en baisse par rapport au résultat 2012 (19,7 M€), en raison principalement d'un volume de cessions moins important.

<i>En milliers d'euros</i>	2013	2012	Variations	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation (loyers et autres produits, reprises de provisions)	24 940	24 906	34	0,1%
Charges d'exploitation & coûts de fonctionnement	(9 585)	(9 837)	252	-2,6%
RÉSULTAT COURANT avant IS	15 356	15 069	286	1,9%
Résultat de cession des immeubles	3 672	8 216	(4 544)	-55,3%
Résultat exceptionnel	1 007		1 007	ns
Impôt sur les sociétés	(3 927)	(3 617)	(310)	8,6%
RÉSULTAT NET DES RÉSERVES IMMOBILIÈRES	16 108	19 669	(3 561)	-18,1%

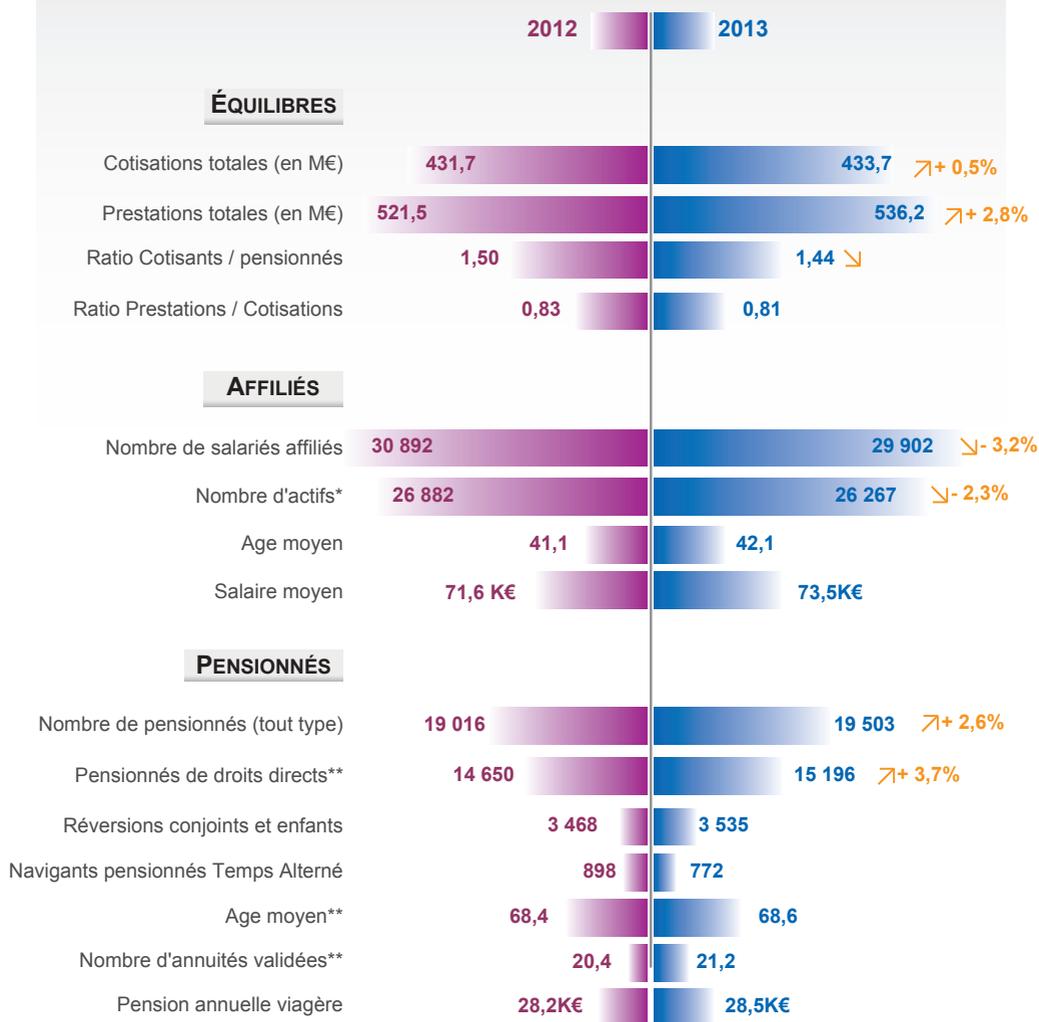
BILAN SYNTHÉTIQUE

En milliers d'euros	2013	2012	Variations	
			en valeur	en %
ACTIF				
Actif immobilisé	278 539	283 463	(4 924)	-1,7%
Actif circulant	3 125 427	3 048 523	76 904	2,5%
<i>dont valeurs mobilières de placement</i>	<i>3 055 493</i>	<i>2 978 803</i>	76 690	2,6%
TOTAL DE L'ACTIF	3 403 965	3 331 986	71 979	2,2%
PASSIF				
Fonds de réserves	3 338 029	3 278 000	60 029	1,8%
Provisions pour risques & charges	173	161	12	7,5%
Dettes financières et autres dettes	65 394	53 487	11 907	22,3%
Comptes de régularisation - passif	368	338	30	8,9%
TOTAL DU PASSIF	3 403 965	3 331 986	71 979	2,2%

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

En milliers d'euros	2013	2012	Variations	
			en valeur	en %
Résultat du régime	(106 098)	(93 217)	(12 881)	13,8%
Résultat des réserves après IS	166 126	195 979	(29 853)	-15,2%
- Réserves mobilières	150 018	176 310	(26 292)	-14,9%
- Réserves immobilières	16 108	19 669	(3 561)	-18,1%
RESULTAT NET	60 028	102 762	(42 734)	-41,6%

LES CHIFFRES CLÉS DU RÉGIME



* Effectif en Equivalent Temps Plein

** uniquement les pensionnés de droits directs ayant liquidé totalement leurs droits

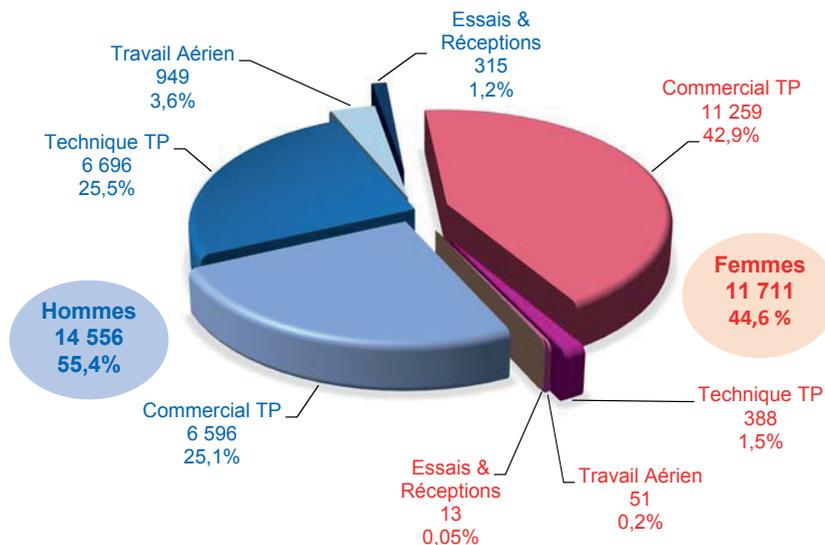
LES COTISANTS

► Évolution des effectifs

		2009	2010	2011	2012	2013	2013 / 2012	2013 / 2009
Effectifs physiques des cotisants actifs	Transport Public	29 377	29 405	29 853	29 305	28 360	-3,2%	-3,5%
	dont PNC	21 425	21 474	22 040	21 573	20 698	-4,1%	-3,4%
	dont PNT	7 952	7 931	7 813	7 732	7 662	-0,9%	-3,6%
	Essais et Réceptions	353	337	339	343	339	-1,2%	-4,0%
	Travail Aérien	1 227	1 242	1 288	1 244	1 203	-3,3%	-2,0%
	TOTAL	30 957	30 984	31 480	30 892	29 902	-3,2%	-3,4%
Effectifs Equivalent Temps Plein	Transport Public	25 780	25 862	25 901	25 517	24 939	-2,3%	-3,3%
	dont PNC	18 384	18 507	18 683	18 359	17 855	-2,7%	-2,9%
	dont PNT	7 396	7 355	7 218	7 158	7 084	-1,0%	-4,2%
	Essais et Réceptions	338	326	325	327	328	0,1%	-3,0%
	Travail Aérien	1 002	1 019	1 054	1 037	1 000	-3,6%	-0,2%
	TOTAL	27 120	27 207	27 279	26 882	26 267	-2,3%	-3,1%

NB : Les effectifs qui ont travaillé chez plusieurs employeurs sont affectés dans le secteur d'activité où leur activité annuelle est la plus importante.

► Répartition des femmes et des hommes actifs en 2013 en ETP*

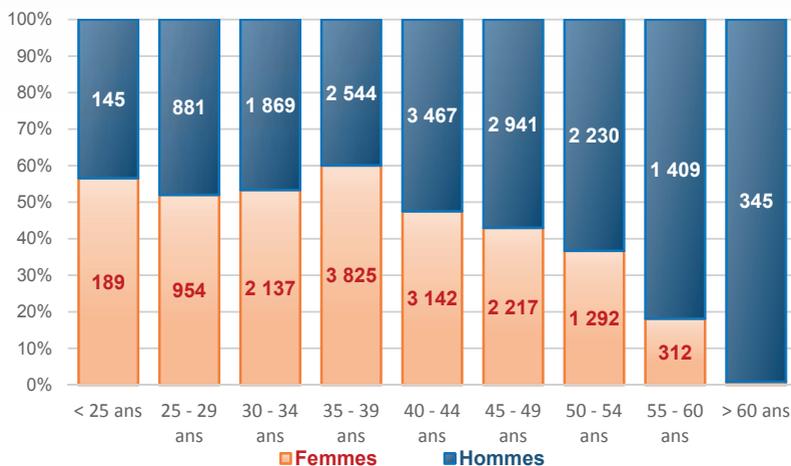


* Effectif en Equivalent Temps Plein

► Évolution de l'âge moyen des hommes et des femmes actifs

	PN Transport public				Essais et Réceptions		Travail Aérien		Ensemble des actifs		
	Technique		Commercial		H	F	H	F	H	F	TOTAL
	H	F	H	F							
2009	43,9	37,5	37,8	37,1	48,8	39,4	45,4	37,8	41,3	37,1	39,4
2010	44,2	38,2	38,5	37,9	49,0	41,1	45,2	37,5	41,8	37,9	40,0
2011	44,7	39,0	38,8	38,2	49,3	41,4	44,7	38,0	42,1	38,2	40,2
2012	45,3	40,0	39,6	39,1	49,7	41,4	45,5	39,0	42,8	39,2	41,1
2013	45,8	40,5	40,9	40,4	50,0	42,5	46,0	37,3	43,7	40,4	42,1
2013 / 2012	+ 0,5 an	+ 0,5 an	+ 1,3 an	+ 1,2 an	+ 0,4 an	+ 1,1 an	+ 0,4 an	-1,7 ans	+ 0,9 an	+ 1,2 an	+ 1 an
2013 / 2009	+ 1,9 ans	+ 3 ans	+ 3,1 ans	+ 3,3 ans	+ 1,2 an	+ 3,1 an	+ 0,5 an	-0,5 an	+ 2,3 ans	+ 3,3 ans	+ 2,8 ans

► Répartition par âge des hommes et des femmes en 2013



► Répartition par âge, profession et secteur d'activité en 2013

	Transport public						Essais et Réceptions		Travail Aérien		TOTAL	
	Technique		Commercial		TOTAL		ETP	Part	ETP	Part	ETP	Part
	ETP	Part	ETP	Part	ETP	Part						
< 25 ans	30	0,1%	121	0,5%	151	0,6%			18	0,1%	169	0,6%
25 - 29 ans	304	1,2%	1 071	4,1%	1 375	5,2%			87	0,3%	1 462	5,6%
30 - 34 ans	701	2,7%	2 798	10,7%	3 499	13,3%	5	0,0%	76	0,3%	3 580	13,6%
35 - 39 ans	770	2,9%	4 783	18,2%	5 552	21,1%	24	0,1%	75	0,3%	5 651	21,5%
40 - 44 ans	1 472	5,6%	4 279	16,3%	5 752	21,9%	50	0,2%	143	0,5%	5 945	22,6%
45 - 49 ans	1 550	5,9%	2 747	10,5%	4 297	16,4%	89	0,3%	222	0,8%	4 608	17,5%
50 - 54 ans	1 181	4,5%	1 691	6,4%	2 872	10,9%	78	0,3%	165	0,6%	3 116	11,9%
55 - 60 ans	873	3,3%	365	1,4%	1 238	4,7%	69	0,3%	151	0,6%	1 458	5,5%
> 60 ans	202	0,8%	1	0,0%	203	0,8%	12	0,0%	64	0,2%	279	1,1%
TOTAL	7 084	27,0%	17 855	68,0%	24 939	94,9%	328	1,2%	1 000	3,8%	26 267	100%

LES LIQUIDATIONS DE PENSION

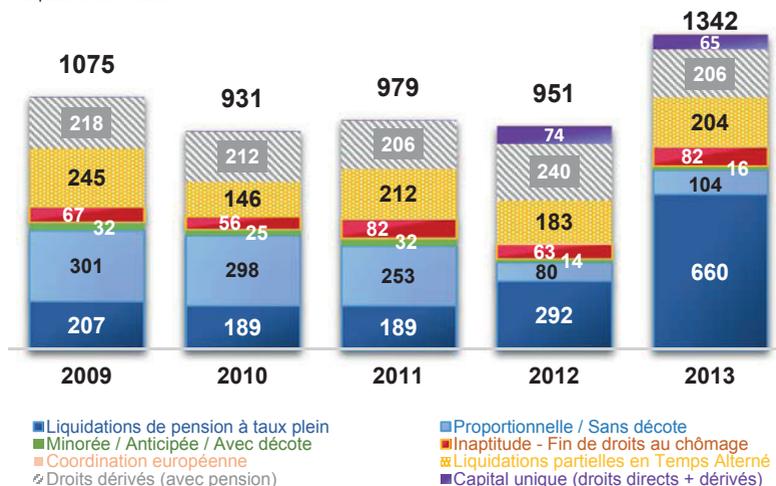
Les statistiques annuelles de liquidations correspondent aux années auxquelles les pensions prennent effet. Les affiliés bénéficient d'un délai d'un an pour constituer leur dossier de liquidation. Ce délai est porté à 24 mois pour une liquidation après une inaptitude définitive et les réversions. Cette durée peut être dépassée dans certains cas particuliers d'inaptitude imputable au service.

Les statistiques annuelles sur les liquidations sont actualisées à chaque publication du rapport d'activité, pour tenir compte des pensions liquidées tardivement.

► Historique du nombre de liquidations

		2009	2010	2011	2012	2013	Part 2013	N / N-1
Droits Directs	Liquidations de pension à taux plein	207	189	189	292	660	49%	126%
	Proportionnelle / Sans décote	301	298	253	80	104	8%	30%
	Minorée / Anticipée / Avec décote	32	25	32	14	16	1%	14%
	Inaptitude - Fin de droits au chômage	67	56	82	63	82	6%	30%
	Coordination européenne	2	1	2	5	5	0%	=
	Liquidations totales avec pension	609	569	558	454	867	65%	91%
	<i>dont liquidation complètes</i>	505	440	426	291	498	37%	71%
	<i>dont fin de Temps Alterné</i>	104	129	132	163	369	27%	126%
	Liquidations en capital unique	3	4	3	59	62	5%	5%
	Liquidations totales de droits directs	612	573	561	513	929	69%	81%
Liquidations partielles en TA	245	146	212	183	204	15%	11%	
Droits dérivés (avec pension)	218	212	206	240	206	15%	-14%	
Droits dérivés (avec capital unique)				15	3	0%	-80%	
TOTAL	1 075	931	979	951	1 342	100%	41%	

NB : Les liquidations de pension après cessation de l'activité de navigant se décomposent en liquidation de « fin de Temps Alterné » et liquidations complètes en une seule fois ; elles sont regroupées sous l'appellation « liquidations totales ».

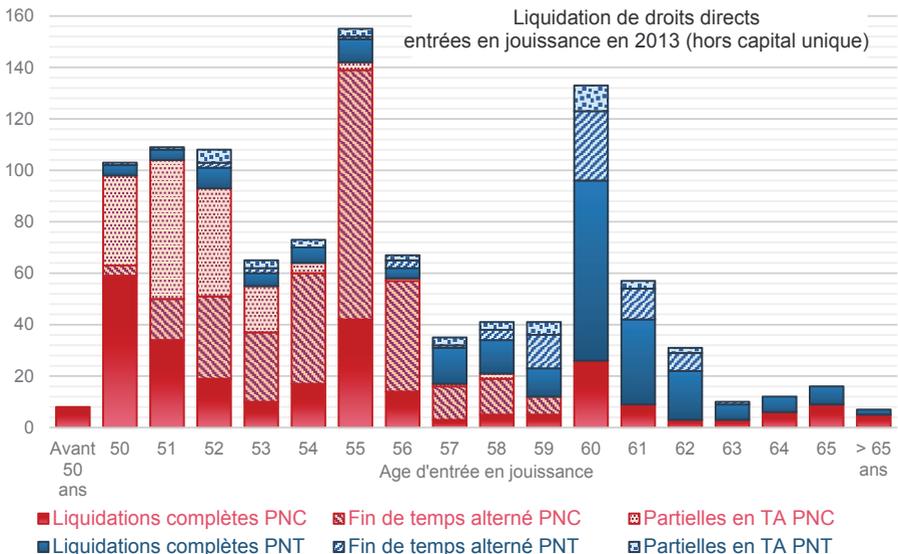


► Caractéristiques des liquidations de droits directs

		Liquidations totales (hors capital unique)			Liquidations partielles (TA)			Total droits directs
		PNC	PNT	TOTAL	PNC	PNT	TOTAL	
Nombre de liquidations	2011	346	212	558	153	59	212	770
	2012	263	191	454	128	55	183	637
	2013	573	294	867	160	44	204	1 071
	N/N-1	118%	54%	91%	25%	-20%	11%	68,1%
Age moyen à l'entrée en jouissance	2011	56,6	58,6	57,4	51,5	55,9	52,7	56,1
	2012	55,4	59,2	57,0	51,6	56,7	53,2	55,9
	2013	55,0	59,7	56,6	52,0	57,5	53,2	56,0
	N/N-1	-0,3 an	+0,5 an	-0,4 an	+0,4 an	+0,7 an	+0 an	+0,1 an
Annuités validées en moyenne	2011	16,5	22,0	18,6	24,5	28,0	25,4	20,5
	2012	21,6	22,6	22,1	26,0	28,8	26,9	23,4
	2013	23,8	24,5	24,0	25,3	28,3	26,0	24,4
	N/N-1	+2,2 an	+1,8 an	+2 an	-0,7 an	-0,6 an	-0,9 an	+1 an
Pension viagère* moyenne annuelle en € 2013	2011	13 390 €	41 790 €	24 180 €	18 803 €	61 641 €	30 725 €	25 982 €
	2012	17 643 €	45 345 €	29 298 €	18 783 €	68 026 €	33 583 €	30 529 €
	2013	19 852 €	53 814 €	31 369 €	18 642 €	69 481 €	29 608 €	31 033 €
	N/N-1	13%	19%	7%	-1%	2%	-12%	1,7%

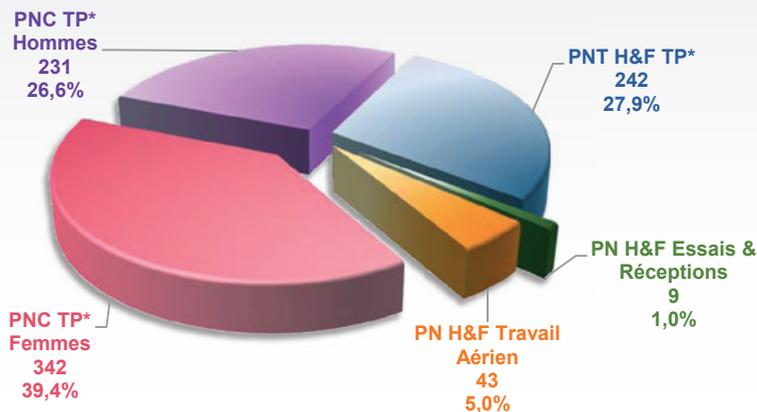
*pension viagère avec bonification le cas échéant – hors majoration
TA : Temps Alterné

► Répartition par âge d'entrée en jouissance



NB : On désigne ici sous l'appellation PNC l'ensemble des personnel navigant de cabine et sous l'appellation PNT l'ensemble des navigant technique au commande de l'aéronef, quel que soit leur secteur d'activité (TP, TA, ER).

► Répartition par catégorie de navigants des liquidations totales de droits directs entrées en jouissance en 2013



*TP = Transport Public

NB : la distinction Hommes / Femmes n'est pas représentée pour les PNT du Transport Public et les navigants du Travail Aérien et des Essais & Réceptions

► Caractéristiques des liquidations de droits dérivés

Générateur de droits		Réversions conjoints			Réversions enfants			Total droits dérivés
		PNC	PNT	TOTAL	PNC	PNT	TOTAL	
Nombre de réversions	2011	53	123	176	16	14	30	206
	2012	55	147	202	17	21	38	240
	2013	53	121	174	12	20	32	206
	N/N-1	-4%	-18%	-14%	-29%	-5%	-16%	-14,2%
Age moyen du bénéficiaire à l'entrée en jouissance	2011	67,4	70,7	69,7	17,5	21,8	19,5	NS
	2012	67,2	71,1	70,0	13,9	16,9	15,5	
	2013	70,9	71,6	71,4	13,7	17,2	15,9	
	N/N-1	+ 3,7 ans	+ 0,5 ans	+ 1,3 ans	-0,1 an	+ 0,3 ans	+ 0,4 ans	
Annuités validées par le générateur de droits en moyenne	2011	20,7	24,1	23,1	14,6	20,7	17,4	22,2
	2012	24,4	25,1	24,9	18,3	17,7	18,0	23,8
	2013	22,5	25,9	24,8	22,4	20,9	21,4	24,3
	N/N-1	-1,9 ans	+ 0,8 ans	0 ans	+ 4,1 ans	+ 3,1 ans	+ 3,5 ans	+ 0,5 ans
Pension viagère* moyenne annuelle en € 2013	2011	12 231 €	25 663 €	21 618 €	1 377 €	5 054 €	3 093 €	NS
	2012	14 396 €	28 399 €	24 586 €	1 812 €	6 285 €	4 284 €	
	2013	14 656 €	29 650 €	25 083 €	1 974 €	6 194 €	4 611 €	
	N/N-1	2%	4%	2%	9%	-1%	8%	

*pension viagère avec bonification le cas échéant – hors majoration

NS : non significatif

LES PENSIONNÉS

Les pensionnés sont classés en trois catégories distinctes :

- **Les pensionnés de droits directs, ayant liquidé totalement leurs droits à pension** (tous types de pensions confondus : taux plein, proportionnelle, avec décote, inaptitude, ...),
- **Les pensionnés de droits directs ayant liquidé partiellement leurs droits à pension** en poursuivant leur activité en temps alterné,
- **Les pensionnés de droits dérivés** (réversions conjoints et/ou enfants).

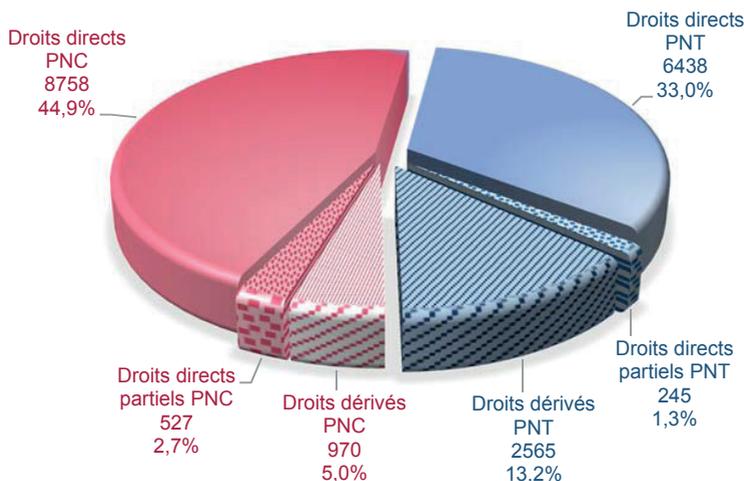
Les liquidations intervenues en 2014 (avec prise d'effet en 2013, voire 2012), n'ayant pas donné lieu à versement de pension en 2013, ne sont pas comptabilisées dans ces statistiques.

Évolution du nombre de pensionnés

Catégories de pensionnés	Pensionnés payés en 2012			Pensionnés payés en 2013			Evolution N / N-1		
	PNC	PNT	TOTAL	PNC	PNT	TOTAL	PNC	PNT	TOTAL
Droits directs (liquidation totale)	8 373	6 277	14 650	8 758	6 438	15 196	4,6%	2,6%	3,7%
Droits directs partiels (liquidation TA)	633	265	898	527	245	772	-16,7%	-7,5%	-14,0%
Droits dérivés (conjoints & enfants)	933	2 535	3 468	970	2 565	3 535	4,0%	1,2%	1,9%
TOTAL	9 939	9 077	19 016	10 255	9 248	19 503	3,2%	1,9%	2,6%

Répartition par profession exercée durant l'activité

Pensionnés payés en 2013



► Caractéristiques des pensions versées en 2013

Droits directs (liquidations totales)	PNT				PNC			TOTAL
	Transport public	Essais et Réceptions	Travail Aérien	TOTAL	Femmes	Hommes	TOTAL	
Nombre de pensionnés	4 838	439	1 161	6 438	5 897	2 861	8 758	15 196
Age moyen d'entrée en jouissance	57,4	57,1	58,3	57,5	52,5	53,7	52,9	54,8
Age moyen au 31/12/2013	71,1	74,1	73,2	71,7	66,3	66,4	66,3	68,6
Pension mensuelle moyenne*	4 541 €	4 314 €	1 800 €	4 031 €	1 198 €	1 867 €	1 417 €	2 524 €
Durée de carrière cotisée (en années)	26,2	27,1	17,6	24,7	16,6	22,7	18,6	21,2

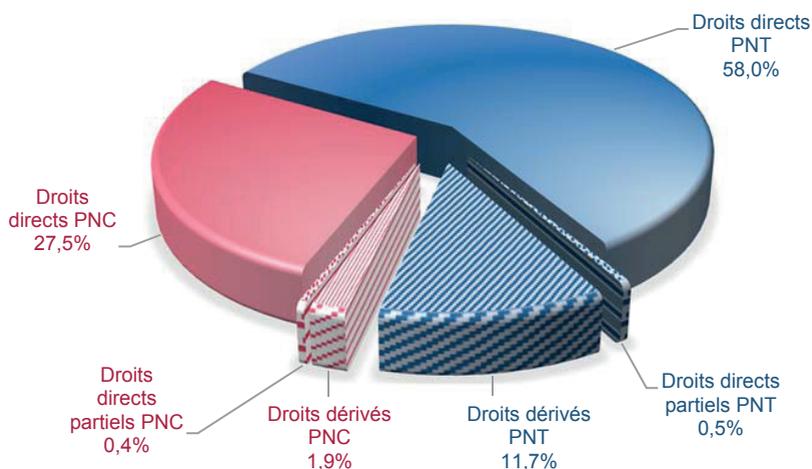
Droits directs partiels (liquidations en temps alterné)	PNT	PNC		TOTAL	
		Femmes	Hommes		
Nombre de pensionnés	245	367	160	527	772
Age moyen d'entrée en jouissance	54,4	51,3	51,3	51,3	52,3
Age moyen au 31/12/2013	58,5	54,1	54,2	54,1	55,5
Pension mensuelle moyenne*	4 031 €	1 198 €	1 867 €	1 417 €	2 523 €
Temps de pension versé en 2013 (en jours)	54,2	84,4	68,6	79,6	71,5
Durée de carrière cotisée (en années)	24,7	16,6	22,7	18,6	21,2

Pensions de droits dérivés Générateur de droits →	Réversions conjoints			Réversions enfants (1)			TOTAL
	PNT	PNC	TOTAL	PNT	PNC	TOTAL	
Nombre de pensionnés	2 386	815	3 201	179	155	334	3 535
Age moyen à l'entrée en jouissance	61,4	60,6	61,2	14,3	10,7	12,7	<i>NS</i>
Age moyen au 31/12/2013	77,0	72,6	75,9	22,6	18,1	20,5	<i>NS</i>
Nb années en qualité de réversataire	15,6	11,9	14,7	8,2	7,4	7,8	<i>NS</i>
Pension moyenne mensuelle*	2 171 €	996 €	1 872 €	627 €	215 €	436 €	<i>NS</i>
Age décès du générateur de droit	66,2	62,8	65,3	51,1	46,1	48,8	63,8
Durée de carrière cotisée** (en années)	23,9	19,7	22,8	19,1	16,0	17,6	22,3

*pension viagère avec bonification le cas échéant – hors majoration

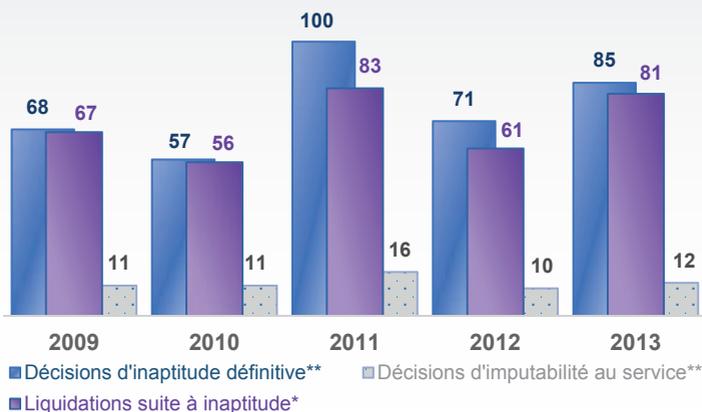
**carrière du générateur de droits

► Répartition des pensions viagères versées en 2013



LA PRÉVOYANCE

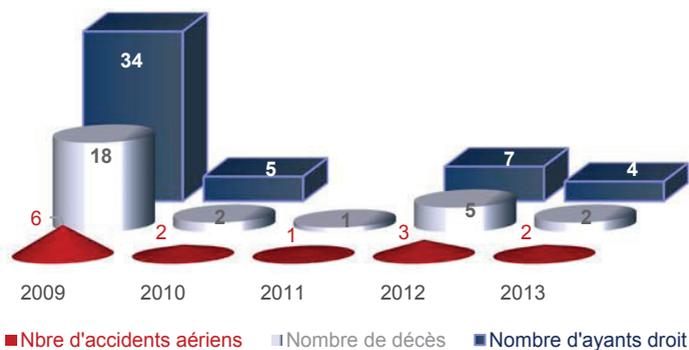
► Inaptitudes et dossiers en conseil médical



- * Droits liquidés sur l'exercice suite à une inaptitude non imputable au service aérien
- ** Décisions prononcées sur l'exercice (décisions CMAC)

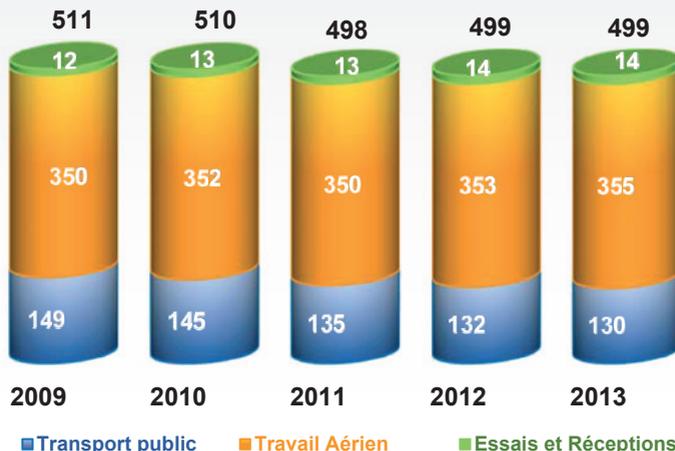
Le décompte des inaptitudes définitives et des décisions d'imputabilité est fait sur l'année de la décision. Le décompte des pensions liquidées pour inaptitude définitive se fait sur l'année de la date d'effet des pensions. Il faut noter qu'il peut y avoir un décalage de plusieurs mois, voire de plusieurs années, entre l'inaptitude définitive et la reconnaissance de l'imputabilité ou autre fait générateur (invalidité ou accident du travail sécurité sociale) permettant l'ouverture d'un droit à pension à effet de l'inaptitude définitive. Les données pour chacun des exercices ne sont donc que provisoires et revues, le cas échéant, a posteriori lors de l'ouverture des droits.

► Décès en accident aérien et ouvertures de droits



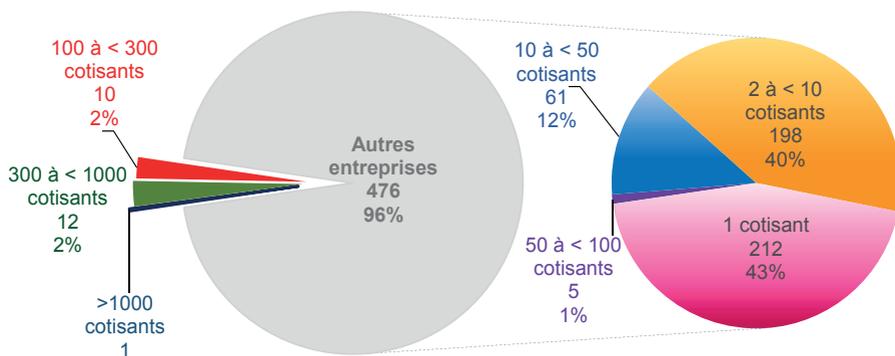
LES EMPLOYEURS

► Évolution du nombre d'entreprises cotisant à la CRPN



À compter de cette publication, les entreprises sont affectées dans le secteur où leur activité est prédominante. Seules sont décomptées celles qui ont versé des cotisations au cours de l'année considérée.

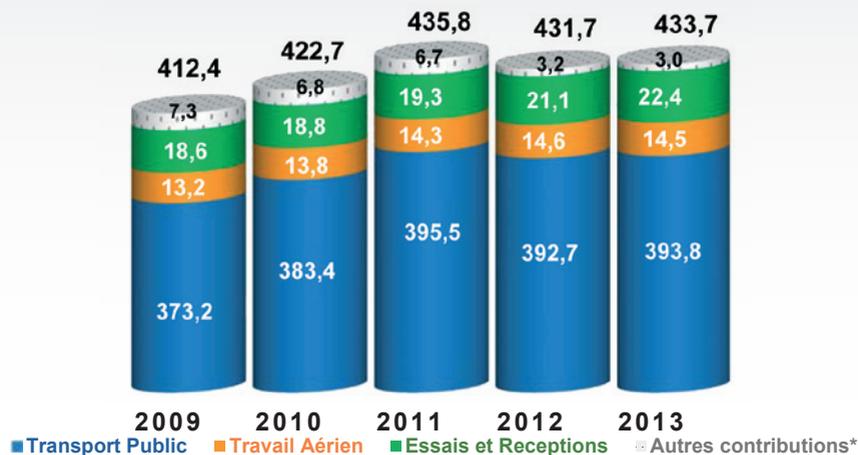
► Répartition des entreprises en fonction du nombre d'affiliés



23 employeurs, soit moins de 5%, concentrent 94% des effectifs. La compagnie Air France emploie 65% des effectifs. 82% des employeurs ont moins de 10 affiliés et emploient au global moins de 2% des effectifs.

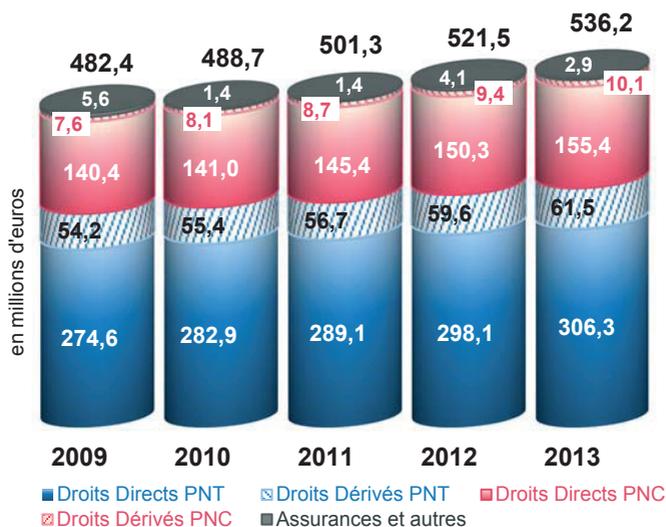
L'ÉVOLUTION DES ÉQUILIBRES

► Évolution des cotisations par secteur d'activité

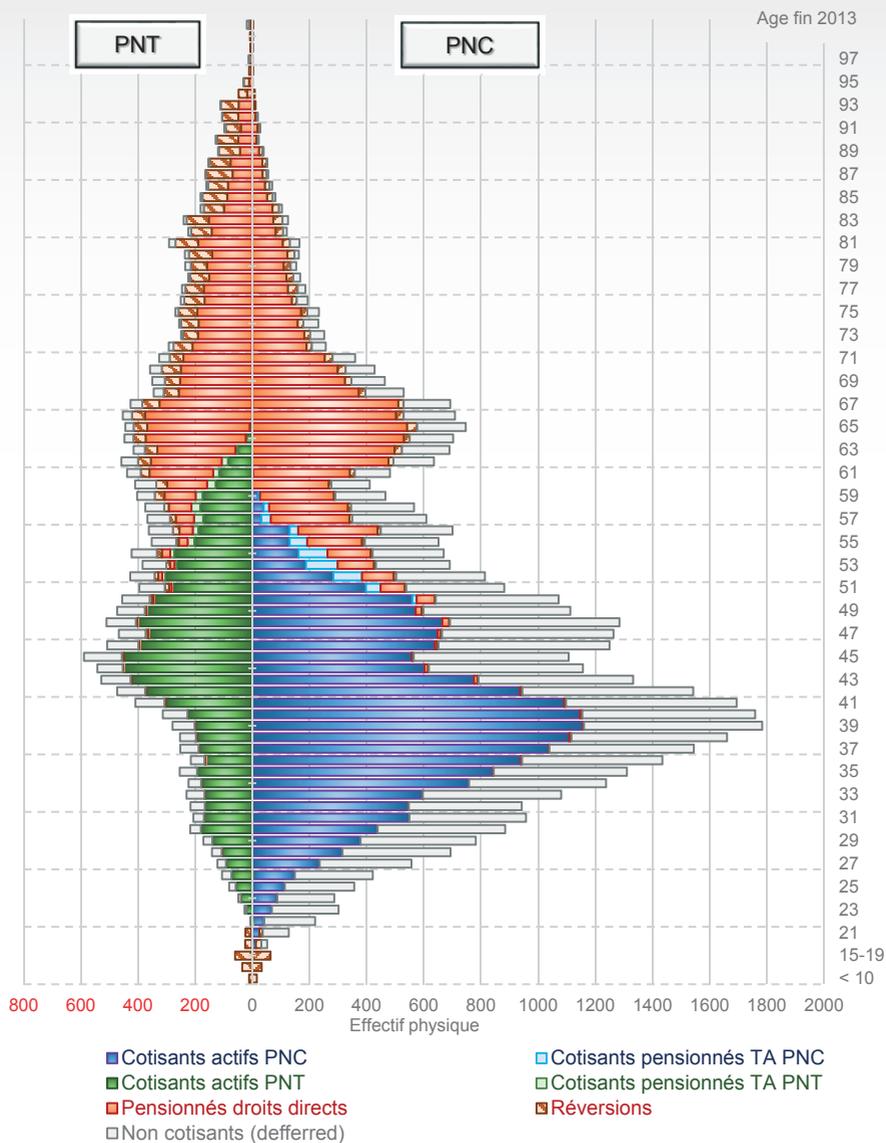


*Affiliés volontaires, rachats, contributions Pôle emploi, majorations de retard nettes de remises, provisions liées aux règles comptables.

► Évolution des prestations



► Pyramide des âges 2013



► Évolution du taux de cotisations

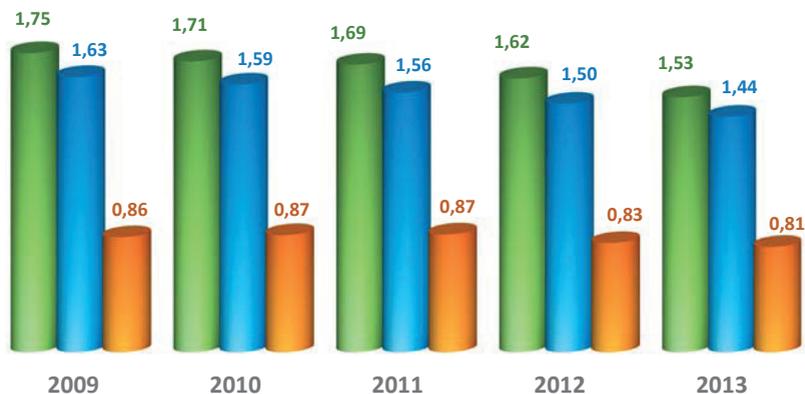
		Paramètres de calcul des cotisations					
		Taux Fonds Retraite* (avec taux d'appel)	Taux Fonds Assurance*	Taux Fonds Spécial*	Taux Fonds Majoration ⁽¹⁾	Plafond annuel Sécurité Sociale	Taux de cotisation théorique ⁽²⁾
	2009	17,55%	0,60%	3,40%		34 308 €	21,55%
	2010	18,00%	0,60%	3,40%		34 620 €	22,00%
	2011	18,00%	0,60%	3,40%		35 352 €	22,00%
	2012	21,51%	0,10%		0,68%	36 372 €	22,29%
	2013	21,72%	0,10%		0,68%	37 032 €	22,50%
Evolution	2010 / 2009	+ 0,45 point				0,9%	+ 0,45 point
	2011 / 2010	+ 0 point				2,1%	+ 0 point
	2012 / 2011	+ 3,51 points	-0,5 point	-3,4 points	+ 0,68 point	2,9%	+ 0,29 point
	2013 / 2012	+ 0,21 point	=		=	1,8%	+ 0,21 point
	2013 / 2009	+ 4,17 points	-0,5 point	-3,4 points	+ 0,68 point	7,9%	+ 0,95 point

*plafonné à 8 plafonds Sécurité sociale

(1) Décret 2011-1500 du 10 novembre 2011 – le Fonds Spécial est supprimé ; le Fonds de Majoration est créé. Les cotisations sur ce fonds sont calculées sur une assiette plafonnée à 1 plafond Sécurité sociale.

(2) Taux calculé sur un salaire équivalent à 1 plafond annuel Sécurité sociale.

► Évolution des ratios actifs/ pensionnés



■ Ratio Actifs / pensionnés (physique) ■ Ratio Actifs / pensionnés (ETP) ■ Rapport de charge comptable

 **Vous êtes actif, soyez vigilant !**

Vous venez de conclure un contrat de travail... Avant votre premier vol, assurez-vous auprès de nos services que votre employeur a bien adressé à la CRPN la **déclaration préalable à l'embauche**. A défaut, accomplissez vous-même cette formalité pour protéger vos droits. Sans cette déclaration, aucune des prestations prévues par le code des transports et le code de l'aviation civile ne peut être versée.

 **Régularisations** 

Lorsque la CRPN constate une défaillance de la part d'un employeur dans le versement de ses cotisations, elle en informe l'employeur et les navigants. La validation des périodes est effectuée **en totalité en temps et partiellement en salaire à hauteur des cotisations salariales au Fonds de retraite**, que celles-ci aient été versées ou non à la CRPN, à condition que la demande de validation soit présentée **dans le délai de trois ans suivant les périodes en cause**. Au-delà de ce délai, aucune validation n'est possible en l'absence de versement de cotisations.

 **Demande de liquidation des droits**

Vous envisagez la liquidation de vos droits à pension en totalité ou en temps alterné,

Vous pouvez en prendre connaissance sur le tableau récapitulatif des conditions de liquidation des droits à pension, sur le site internet www.crpn.fr.

 **Vous êtes pensionné** **Revalorisation des pensions**

En application de l'article R 426-16-2 du CAC, les pensions sont revalorisées au 1^{er} janvier de chaque année.

La revalorisation est calculée sur la variation de l'indice des prix à la consommation hors tabac, France entière, entre novembre de la pénultième année et novembre de l'année précédente. Au 1^{er} janvier 2014, la revalorisation annuelle s'établit à 0,618%.

 **Paiement des pensions**

Les pensions sont payées mensuellement, à terme échu, **entre le 1^{er} et le 10 du mois suivant l'échéance**.

Toute modification de compte bancaire, postal ou caisse d'épargne pour le virement de la pension doit nous être notifiée par courrier ou fax, **dûment signé par le pensionné**.

Reprise d'activité

Vous êtes pensionné ou allez faire liquider vos droits à pension. Nous vous rappelons qu'en application du règlement de la CRPN (Art R 426-15-4 du CAC), il ne peut y avoir versement de la pension et activité de navigant pour la même période.

Vous êtes affilié, ceci vous concerne :



Pôle emploi - UNEDIC

Depuis 1997, l'UNEDIC nous adresse chaque année une participation pour le financement retraite des périodes de chômage faisant suite à la rupture d'un contrat de navigant ayant donné lieu à cotisations à la CRPN. Nous informons automatiquement les affiliés concernés de leurs droits lorsque ces périodes sont validées, et nous leur adressons une proposition de rachat complémentaire permettant de compléter cette validation à hauteur de la totalité du dernier salaire annuel brut d'activité.

Nous sommes régulièrement interrogés par des affiliés pensionnés sur les possibilités de faire valider des périodes de chômage alors que, pendant ces mêmes périodes, ils percevaient la pension CRPN : **Il ne peut y avoir, pour une même période, validation de cotisations et versement d'une pension CRPN.**

Vous êtes employeur, Ne prenez pas de risque !

Informez-nous de toute embauche de navigant



Vous recrutez un navigant professionnel... Adressez impérativement à la CRPN la déclaration préalable à l'embauche, **avant l'exécution de toute activité aérienne.**

Vous pouvez saisir directement vos déclarations préalables à l'embauche (DPAE) sur notre site internet :

Connectez-vous sur : <http://www.crpn.fr> - Services en ligne – Effectuez vos DPAE.

Nous vous rappelons que **la DPAE est obligatoire.** Elle conditionne la couverture risques aériens de votre personnel navigant, notamment en cas d'accident aérien en service.

Vous cotisez au taux majoré prévu à l'article R 426-9 du Code de l'Aviation Civile (CAC) pour certaines catégories de navigants.



Cette sur-cotisation est appliquée tant que le personnel navigant concerné n'atteint pas 30 annuités.

Acquittez-vous de vos cotisations dans les délais



Toute cotisation non perçue à la date d'exigibilité fait l'objet d'une majoration de retard, dont les taux sont ceux en vigueur dans le régime général de la Sécurité sociale.

En cas de non versement des cotisations, la CRPN applique systématiquement les dispositions des articles 314-1 et 314-10 du code pénal relatifs aux rétentions de précompte de cotisations, assimilables à un abus de confiance.

Patrimoine immobilier

TRANSACTIONS & GESTION IMMOBILIÈRE

Pour gérer directement son patrimoine immobilier, votre caisse de retraite a créé en 1990 sa propre filiale : LOC INTER IMMOBILIER.

LOC INTER IMMOBILIER administre pour le compte de la CRPN une quarantaine d'immeubles d'habitation ou de bureaux.

LOC INTER IMMOBILIER commercialise également des appartements appartenant à d'autres Institutions.



Nous vous proposons un large choix d'appartements **à la location** qui ont tous un bon niveau de standing et de confort, situés dans Paris et sa proche banlieue, appartenant à la CRPN et à d'autres institutions.

Vous êtes navigant, vous bénéficiez d'une réduction sur les honoraires pour la location d'un appartement.



Nous vous proposons également un programme **à la vente** appartenant à la CRPN
Résidence ROLAND GARROS
94270 Le Kremlin Bicêtre
Immeuble situé aux portes de Paris
du studio au 5 pièces



8 rue de l'Hôtel de Ville
92522 Neuilly-sur-Seine cedex
Tél. : 01 40 88 90 00
Fax : 01 40 88 90 80
E.mail : locinter@locinter.fr

CLIQUEZ ET ENTREZ SUR NOTRE SITE INTERNET
www.locinter.com



8, rue de l'Hôtel de Ville
92522 Neuilly-sur-Seine cedex

 : 01 41 92 25 25
 : www.crpn.fr